

Tarifs Hors taxe de l'Etude
(Hors émoluments de formalités - hors enregistrement et hors débours)

Immobilier	
Honoraires de Promesse de vente	125,00 €
Vente (sur le prix de vente au-delà de 60.000 €)	0,799 % + 397,25 €
Prêt habitation (sur le montant du prêt au-delà de 60.000 €)	0,266% + 132,76 €
Prêt professionnel (sur le montant du prêt au-delà de 60.000 €)	0,439 % + 218,66 €
Mainlevée (sur le montant du prêt et accessoires au-delà de 77.090 €)	150,00 €

Famille	
Contrat de mariage (sans apport)	188,68 €
Attestation immobilière (sur la valeur de l'immeuble au-delà de 30.000 €)	0,532 % + 172,28 €
Déclaration de succession (sur l'actif brut de la succession au-delà de 30.000 €)	0,426 % + 137,58 €
Partage succession/divorce (sur l'actif brut à partager au -delà de 60.000 €)	0,998 % + 496,98 €
Donation d'immeuble (sur la valeur de l'immeuble au-delà de 60.000 €)	0,998 % + 496,98 €
Donation somme d'argent (au-delà de 60.000 €)	0,479 % + 238,89 €
Honoraires dépôt de jugement de divorce :	Néant
Honoraires suite à changement de régime matrimonial	Néant
Mandat de protection future	113,20 €
Mandat à effet posthume	113,20 €

Droit commercial	
Rédaction de Bail (professionnel ou commercial) Convention honoraires L444-1 C.Com	Un mois de loyer, minimum 800,00 €
Cession de fonds de commerce - (hors Greffe et JAL) Convention honoraires L444-1 C.Com	2,50 % du prix de cession, minimum 1.500,00 €
Cession de droit au bail (sur le prix de cession) Convention honoraires L444-1 C.Com	1,50 % du prix de cession avec un minimum de 1.500,00 €
Résiliation de bail commercial (hors Greffe et JAL) Convention honoraires L444-1 C.Com	1,50 % du montant indemnité d'éviction avec un minimum de 800,00 €

Société	
Constitution de statuts de société (hors Greffe et JAL) Convention honoraires L444-1 C.Com	800,00 €
Apport en société d'immeuble (sur la valeur de l'immeuble)	0,399 % + 198,93 €
Cession de parts - convention honoraires L444-1 C.Com	1,50 % de l'actif brut cédé avec minimum de 1.500,00 €
Cession de contrôle (100% des titres) - convention honoraires L444-1 C.Com	2,50% de l'actif brut cédé avec minimum de 1.500,00 €

Honoraires de conseil	
Mission d'assistance ou convention d'honoraires	200,00 € / heure ou forfait